

**MAIRIE
de BEAUGEAY**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 04/08/2025

Avis de dépôt affiché en mairie le 05/08/2025

N° DP 017 036 25 00032

Par :	Monsieur DAVID Olivier
Demeurant à :	16 RUE DE GRATTE CHAT 17620 BEAUGEAY
Sur un terrain sis à :	16 RUE DE GRATTE CHAT 17620 BEAUGEAY 36 ZD 149
Nature des Travaux :	Construction d'un mur de clôture

Surface de plancher : m²

Le Maire de la Ville de BEAUGEAY

VU la déclaration préalable présentée le 04/08/2025 par Monsieur DAVID Olivier,
VU l'objet de la déclaration :

- pour Construction d'un mur de clôture ;
- sur un terrain situé 16 RUE DE GRATTE CHAT ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants et R.421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaugeay approuvé le 04/09/2018, modifié le 13/04/2021, et notamment le règlement applicable à la (aux) zone(s) Ub,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement du PLU :

La hauteur maximale des clôtures est fixée à 1,50 mètres le long des voies et emprises publiques

La hauteur maximale des clôtures est fixée à 2,00 mètres le long des limites séparatives

Les clôtures en parpaing seront enduites et adopteront des teintes proches des enduits locaux traditionnels c'est-à-dire claires.

BEAUGEAY, le 5 Août 2025
Le Maire, Joël ROSSIGNOL

